

Rapport de la secrétaire de l'Ordre - Consultation sur la cotisation annuelle 2022-2023 des membres de l'Ordre

Comme le prévoit le Code des professions, la consultation s'est déroulée du 2 août au 9 septembre 2021.

Nous avons reçu 18 commentaires.

Voici la composition des membres ayant fait des commentaires cette année :

- 3 membres en cabinet
- 3 membres en entreprise
- 7 membres dans la fonction publique / parapublique
- 3 membres retraités
- 2 membres sans employeur

Au total, 9 membres sur les 15 étaient favorables à la proposition de gel de la cotisation.

Un membre qui jugeait insatisfaisante la proposition suggérait plutôt une baisse importante de la cotisation dans la fonction publique.

8 membres nous ont fait part de commentaires sur d'autres sujets sans émettre d'opinion sur la proposition de la cotisation annuelle 2022-2023.